



Aiacciu, u 28 di frivaghju di u 2022

CUMMUNICATU DI STAMPA

Solidarité avec le peuple ukrainien : La Collectivité de Corse et les Associations des Maires de Haute Corse et de Corse du Sud se mobilisent ensemble dans le cadre de l'opération « *Corsica, terra d'accolta* »

L'agression militaire ordonnée par le président russe Vladimir Poutine contre l'Ukraine et la tentative d'annexion d'un Etat souverain portent atteinte aux principes les plus essentiels du droit international, et singulièrement au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Cette attaque menace également la sécurité européenne et bouleverse la stabilité du monde.

Elle a d'ores et déjà engendré la perte de nombreuses vies humaines et des souffrances considérables, y compris pour les populations civiles.

Dans ce contexte, nous sommes aux côtés de l'Ukraine et de son peuple.

Dès jeudi dernier, l'Assemblée de Corse a été parmi les toutes premières institutions délibérantes à dénoncer l'agression russe et à manifester sa solidarité envers le peuple ukrainien.

Depuis, de nombreux élus, acteurs associatifs et citoyens ont exprimé sur l'île leur soutien à l'Ukraine, et de nombreuses initiatives ont déjà vu le jour.

Fidèle à ses valeurs de solidarité et d'humanisme et sa tradition d'hospitalité, la Corse a vocation à se mobiliser.

La Collectivité de Corse et les Associations des maires du Pumonte et du Cismonte se sont rapprochées pour organiser la solidarité, à travers diverses modalités :

- Accueil de réfugiés ;
- Soutien financier, soit directement, soit en soutenant les diverses initiatives qui pourraient être prises ;
- Aide humanitaire d'urgence, notamment à travers la mobilisation du Fonds humanitaire de la Collectivité de Corse.

Cette démarche « *Corsica, Terra d'accolta* », sera conduite en lien avec l'ambassade d'Ukraine à Paris.

La Corse et ses institutions prendront ainsi toute leur part dans l'élan de soutien en faveur du peuple ukrainien, conformément à nos valeurs ancestrales d'hospitalité et de solidarité.

Le Président du Conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni

La Présidente de l'Assemblée de Corse, Marie-Antoinette Maupertuis

Le Président de l'Association des Maires de Haute Corse, Ange-Pierre Vivoni

Le Président de l'Association des Maires de Corse du Sud, Jean-Jacques Ciccolini